

Rivages de France, pour préserver son littoral en toute saison

EN BREF

Basée à La Rochelle, en Charente-Maritime, Rivages de France existe depuis 1990. Cette petite association, qui compte seulement deux salariés, regroupe environ 200 membres gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres. Le travail s'effectue en collaboration avec d'autres structures, en particulier avec les techniciens des collectivités territoriales.



Conseil d'administration de Rivages de France réuni sur la dune du Pilat en juillet 2017.

F. GEFFROY / RIVAGES DE FRANCE

Plus de 200 000 hectares de côtes maritimes, mais aussi lacustres (lacs de plus de 1 000 habitants), sont aujourd'hui la propriété du Conservatoire du littoral. Cet établissement public national, basé à Rochefort (17), a été créé en 1975 pour protéger le littoral. Son mode d'action repose sur des acquisitions foncières qui permettent d'éviter l'artificialisation des sols. Mais il ne gère pas lui-même ses sites. Il délègue leur gestion à des collectivités locales, associations ou parcs naturels. Dès 1990, vu le grand nombre d'acquisitions, l'idée de regrouper les gestionnaires est apparue. Ri-

vages de France trouve ainsi son origine dans l'histoire du Conservatoire du littoral.

1 COMMENT SE STRUCTURE RIVAGES DE FRANCE ?

«L'association est née pour dynamiser les échanges entre les gestionnaires des espaces littoraux et lacustres. Elle permet aux élus de partager des connaissances et des problématiques» explique Florian Geffroy, directeur de Rivages de France. Elle se structure autour de six pôles régionaux : Hauts de France-Normandie, Pays

de la Loire-Nouvelle Aquitaine, Occitanie, PACA-Corse, Outremer, Lacs. Le tarif d'adhésion dépend du nombre d'habitants et varie de 120 à 2 000 euros (plus de 100 000 habitants).

2 QUELS SERVICES PROPOSENT L'ASSOCIATION ?

L'association organise trois rencontres régionales par an et propose deux services à ses adhérents : un service juridique et un autre d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Ces services sont sous-traités au cabinet Océanis avocats pour l'un et à

la société Littomatique pour l'autre. « Une collectivité adhérente peut par exemple solliciter le bureau d'études Littomatique pour rédiger un cahier des charges en vue de réaliser un appel d'offres pour le suivi du trait de côte. S'il s'agit d'un renseignement téléphonique rapide, le service est gratuit. Si la demande est plus approfondie, le service devient payant, mais à un tarif préférentiel de moins 10% », explique Florian Geffroy. Ces partenaires interviennent également lors des colloques pour apporter des éclairages sur les dernières réglementations.

de ces sentiers et de partager les retours d'expérience positifs, sous forme de publication. « Nous travaillons avec le ministère de la Transition écologique sur ce sujet. Pour l'instant, il existe très peu d'informations, pourtant ces sentiers sont un argument important de communication pour favoriser le tourisme » explique Florian Geffroy. L'érosion côtière, la fréquentation du public et la Gemapi font partie des sujets récurrents, ainsi que le financement de la gestion des sites. Le Conservatoire du littoral prévoit de doubler le nombre de surfaces acquises d'ici 2050, mais com-

ment les gérer dans un contexte de contraintes budgétaires ? Une enquête a été réalisée pour connaître le coût réel de la gestion d'un site et les sources de financement existantes. En parallèle, Rivages de France a sollicité un bureau d'études pour identifier d'autres ressources. Parmi les idées nouvelles, qui ont fait l'objet d'un guide en 2018, faire appel au bénévolat et à la mutualisation des moyens. Sylvie Luneau

3 QUELLES SONT LES FORMATIONS DISPENSÉES ?

Rivages de France dispense régulièrement des formations à ses adhérents, en particulier sur le nettoyage raisonné des plages, comme à Royan et en Corse en juin dernier. Celles-ci visent à sensibiliser les agents territoriaux aux enjeux écologiques des plages et à s'approprier les techniques. De plus en plus de communes disposent par exemple de bacs à marée sur les plages pour inciter le public à ramasser les déchets. L'association rochelaise Trait bleu travaille en partenariat sur ce sujet avec Rivages de France. Elle est ainsi intervenue en 2018 à leur colloque sur le nettoyage des plages. Une formation sur les questions réglementaires et juridiques, notamment sur l'évolution de la loi « littoral » suite à la loi « Elan », est aussi en projet.

4 SUR QUELS SUJETS TRAVAILLE L'ASSOCIATION ?

Rivages de France a lancé cet été une enquête de deux mois sur les sentiers littoraux et les servitudes de passage. L'objet est de connaître le rôle des collectivités sur la gestion

L'EXPÉRIENCE DE L'ÉLU

« Végétation, déchets : intégrer les bonnes pratiques »



Yann Héliary, adjoint aux RH à la ville de La Rochelle et à la communauté d'agglomération

Pourquoi La Rochelle a-t-elle souhaité adhérer à Rivages de France ?

L'adhésion nous a permis de former les services techniques à l'entretien du trait de côte. Auparavant, nous utilisions une cribleuse pour nettoyer la plage sans se poser de question sur l'écosystème. Aujourd'hui, ces techniques ont évolué. De même pour les plantations. Grâce à Rivages de France, nous bénéficions des dernières connaissances scientifiques

pour maintenir le littoral en bon état. L'association nous permet aussi d'avoir une veille juridique, ce qui est primordial vu les évolutions jurisprudentielles importantes, notamment de la loi « littoral ». Cette adhésion permet donc de mutualiser et d'externaliser ces sujets et d'éviter ainsi des recrutements spécifiques en interne.

Sur le terrain, quelles ont été les évolutions dans la manière d'aborder le littoral ?

A La Rochelle, nous avons trois plages artificiellement créées par des apports de sable. Pour garder ce sable et fixer les dunes, nous avons dû mettre en place une végétation adaptée. Rivages de France a permis à nos agents d'entretien de développer de bonnes pratiques sur ces espaces, mais aussi sur les déchets. Depuis 2016, nous avons installé à la sortie des plages,

sur les conseils de Rivages de France, des poubelles en bois appelées « bacs à marée ». Le public est ainsi encouragé à ramasser les déchets, notamment en plastique, et à les déposer dans ces bacs. Nous allons d'ailleurs augmenter leur nombre.

Quelles sont les dernières actions de La Rochelle pour préserver son littoral ?

L'opération de distribution de mini-cendriers n'ayant pas suffi à éviter les mégots, nous avons pris un arrêté municipal interdisant de fumer sur deux des plages. Et installé une pancarte à l'entrée : dès le 1^{er} juillet, les brigades vertes ont été mises en service pour informer les usagers. Cet été, seuls des avertissements ont été distribués, mais en 2020, ce sera des amendes. Sur ce sujet, Rivages de France nous a renseignés sur la légalité de notre arrêté.